

La Représentation de l'irréel : de l'intuition aux opérations¹

Lionel DUFAYE*

« Il n'est point de réalité hors de celle que nous avons en nous. La plupart des hommes ne vivent d'une façon aussi irréelle que parce qu'ils prennent des images extérieures pour la réalité et ne permettent jamais à leur propre monde intérieur de s'exprimer. »

Herman Hesse, *Demian*, 1919

ABSTRACT :

As a notion, the unreal can be apprehended intuitively but cannot be associated to any specific marker in the English language. This article sets out to provide both a intuitive definition and a formal linguistic framework, with the goal of analysing which markers should be taken into account and why these markers are compatible with the expression of unreality. Two main types of operation will be used as a criterion to account for this compatibility : 1° the construction of a distance between the level of the enunciator's representation and the level of validation ; 2° the construction of a distance between a quantitative occurrence and an incompatible qualitative representation.

Mots-clés : langue anglaise, grammaire anglaise, linguistique, irréel, hypothétique, énonciation

Introduction

Cet article n'a pas pour objectif d'explorer en détail l'ensemble des opérations linguistiques qui permettent de construire une référence à l'irréel, ni même d'en proposer un inventaire. Le but est de s'*interroger* sur le type d'opération qu'il est pertinent de prendre en compte dans une étude linguistique de l'irréel. Il ne s'agira donc ni de proposer une définition rigide de cette notion, ni d'établir un recensement exhaustif de marqueurs, mais plutôt de proposer des éléments de réflexion en vue d'une délimitation cohérente de la question. Encore une fois, l'objectif consiste d'abord et avant tout à s'interroger sur le rapport entre une

¹ Je remercie sincèrement Dominique Boulonnais, Jean-Charles Khalifa et Pierre Labrosse pour la perspicacité de leurs remarques et la vigilance de leur relecture.

* Institut d'Études Anglophones, Charles V - Université Paris 7- Denis Diderot.

catégorie conceptuelle *a priori* claire pour l'intuition et le foisonnement des formes linguistiques que l'on observe. En d'autres termes, si on devait réduire le projet de cet article à une question liminaire, ce ne serait pas « Comment analyser les énoncés exprimant de l'irréel en linguistique ? » mais plutôt « Quels critères permettent de déterminer les énoncés qui expriment de l'irréel et pourquoi ceux-là ? ». Autrement dit, il s'agit de savoir dans quelle mesure on peut espérer proposer un discours métalinguistique cohérent en ayant pour point de départ un concept intuitif ?

On commencera, avant toute chose, par souligner que l'étude d'une notion de type sémantique présente un inconvénient important : le risque de confusion entre le niveau extralinguistique et le niveau linguistique, qui est un problème récurrent pour les étudiants en linguistique. On peut prendre pour exemple le concept de « validation » d'une relation prédicative, qui est censé décrire une opération du niveau strictement linguistique. Ce concept est pourtant fréquemment employé avec une portée extralinguistique, alors qu'en tant qu'opération énonciative, la validation se caractérise d'abord par la manifestation de marqueurs, tels le temps, l'aspect, l'agencement syntaxique, les marqueurs de polarité, etc. On rencontre toutefois de nombreuses confusions entre cette opération strictement linguistique et la référence événementielle de l'énoncé. Ainsi, pour beaucoup d'étudiants, une expression comme « la relation prédicative est validée » est le plus souvent synonyme de « l'événement a eu lieu, » de sorte que l'on glisse ensuite assez rapidement vers des expressions à la limite de l'absurde comme « la relation prédicative est réalisée/a eu lieu » ou encore « l'événement est validé par l'énonciateur. » Avec l'irréel, c'est plus ou moins le problème inverse qui se pose. En effet, l'irréel est une notion qui ne relève pas directement du linguistique, dans la mesure où il s'agit d'abord d'une modalité de représentation. On pourrait ainsi être tenté de parler de « marqueur d'irréel » pour en fait référer à des marqueurs qui *participent* d'une référence à de l'irréel. En effet, en anglais, on peut douter qu'il existe des marqueurs d'irréel en tant que tel, ne serait-ce que parce qu'il existe plusieurs modes d'irréalité. La notion d'irréel, si elle peut être exprimée dans cette langue, ne peut l'être que par une *conjonction* de marqueurs (où plus exactement une conjonction d'opérations), dont aucun, pris indépendamment, n'est en soi un « marqueur d'irréel. »

J'adopterai ici une démarche très heuristique en commençant par proposer une définition du réel et de l'irréel au sens où ces notions sont conçues intuitivement. Le but est de ne pas parasiter l'analyse dès le départ avec des préconçus théoriques. Dans un deuxième temps, on se demandera ce qui caractérise la référence au réel au niveau des opérations linguistiques. On pourra ainsi dégager un certain nombre de critères formels qui permettront définir les opérations pertinentes dans le cadre d'une opposition réel / irréel. La nature des opérations linguistiques qui participent d'une représentation de l'irréel sera abordée dans une troisième partie. Il s'agira de montrer que le renvoi à l'irréel se caractérise toujours par la construction d'une différenciation entre le plan de référence de l'événement et le cadre origine centré sur \mathcal{S}_0 .

1. Réel et irréel : délimitation intuitive du problème

1.1. Réel et représentation du réel

Je prendrai comme point de départ de cette analyse les définitions proposées par le dictionnaire Petit Robert pour le réel et pour l'irréel (le second terme étant défini de manière négative à partir du premier, comme dans cet article) :

RÉEL real « qui existe effectivement. » 1380 ; lat. médiév. Realis, de res « chose. »
I ♦ **Adj.** Qui consiste en une chose ou concerne une chose, les choses [...] **2** ♦ **PHILOS.** Qui ne constitue ou ne concerne pas seulement une idée, un mot ; qui est présent ou présenté à l'esprit et constitue la matière de la connaissance. Les noms, opposés aux choses réelles. « Les faits seuls sont réels » (Cl. Bernard). [...] **3** ♦ **PHILOS.** Qui produit des effets, qui agit (opposé à apparent, fictif) ; qui existe actuellement (opposé à possible), concrètement (opposé à abstrait ; intelligible). [...] **II** ♦ **N. m.** (1788) Les choses elles-mêmes ; les faits réels, la vie réelle, ce qui est. ⇒ **réalité**. « L'observation scientifique reconstruit [...] le réel » (Bachelard). [...] [C'est moi qui souligne.]

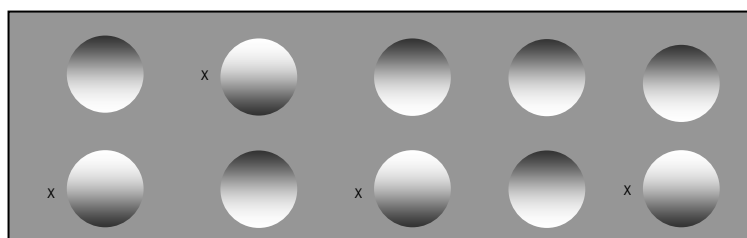
IRRÉEL **I** ♦ Qui n'est pas réel, qui est en dehors de la réalité. ⇒ **abstrait, imaginaire**. **2** ♦ **Ling.** Mode irréel, ou n. m. l'Irréel : construction verbale exprimant une hypothèse irréalisable. Le latin distingue l'irréel (du présent, du passé) et le potentiel ; ces formes sont rendues en français par le conditionnel.

Dans ces définitions, le « **réel** » est explicitement rattaché à la notion d'existence, et même à l'aspect tangible des « choses. » Ainsi, on y qualifie de « réel » ce « qui ne constitue ou ne concerne pas seulement une idée, un mot » (i.e. conceptuel et linguistique d'un côté), mais trouve également une contrepartie dans « les faits, » « les choses elles-mêmes » (i.e. matériel et extralinguistique d'un autre côté).

À ce niveau, il existe toujours un risque qui consisterait à s'interroger sur ce qui relève effectivement du réel dans le monde qui nous entoure. Mais ce type de question appartient essentiellement aux domaines de la philosophie, de la physique ou des neurosciences. Ainsi, il n'est pas pertinent dans le cadre d'une approche linguistique de savoir si l'objet que je perçois est « réellement » tel que je le perçois ou s'il s'agit simplement de « l'état d'excitation d'une partie de nos neurones, formant des cartes, qui résultent de l'effet que cet objet à produit sur nos circuits cérébraux à travers nos sens². » On pourrait en effet se demander ce que serait le rouge d'une pomme qu'on perçoit comme tel si notre vision était dichromatique ou quadrichromatique. Mais une question de ce type aurait pour objet de faire la part des choses entre ce qui relève de propriétés objectives d'une part et ce qui est

² J.-P. Levy, 1997, *La Fabrique de l'homme*, Odile Jacob, p. 205.

engendré par les spécificités du système sensoriel humain d'autre part. Ainsi, on sait qu'une part importante de notre perception est influencée par le sujet percevant lui-même. En effet, dans le processus de perception, une part des informations est fournie par ce que l'on appelle des processus ascendants (*bottom-up processes*) ; c'est-à-dire qu'elles sont induites par le stimulus. Mais cette sensation déclenche naturellement des processus descendants (*top-down processes*), par lesquels le sujet induit de l'information qui n'est pas véhiculée par le stimulus lui-même. Pour illustrer ce point, on pourrait multiplier les exemples à l'envi, mais deux devraient suffire à donner une idée du problème. Le premier relève de la perception visuelle. Dans le tableau ci-dessous, les ronds à côté desquels se trouve une croix apparaissent spontanément convexes, les autres concaves. Si on retourne le dessin le phénomène s'inverse³ :



Ceci est dû au fait que dans des conditions normales la lumière vient d'en haut, de sorte que le cerveau propose la représentation la plus probable. Comme le tableau est en 2D, on comprend qu'une partie de la perception ne peut être qu'induite par des processus descendants. L'autre exemple sera familier à tous les linguistes. Si on prend les deux expressions « place de la nation » et « place Théophile Gautier, » le mot « place » se réalise phonétiquement [plaz] dans le premier cas et [plas] dans le second. Pourtant seul le linguiste attentif relève ce phénomène, car l'assimilation régressive du voisement passe inaperçue pour les autres personnes, qui « entendent » [plas] dans les deux cas, et rétablissent donc inconsciemment la valeur phonologique /plas/. Il y a ainsi toujours un décalage entre la sensation (dont on peut douter qu'elle existe à l'état brut à un stade du processus de traitement) et la perception.

Si on peut considérer que ces questions ne sont pas pertinentes dans le cadre d'une analyse linguistique c'est parce que l'être humain adopte naturellement un réalisme naïf comme mode de représentation par défaut. S'il arrive que cette conception soit remise en cause, ce ne peut être que suite à une démarche de rationalisation secondaire, comme dans les deux exemples précédents. On pourrait également se pencher sur la question des mirages, qui présentent un cas différent des illusions classiques puisque la distorsion ne résulte pas de processus descendants mais de processus ascendants. La vision d'un mirage comme une « nappe d'eau » par

³ Exemple tiré de J. Delacour (2001), chap. 2.1.

temps chaud sur la route ou encore d'un mirage gravitationnel⁴ s'imposent à l'esprit pour des raisons dont on rend compte par la physique plus que par les neurosciences. En fonction de notre expérience, nous avons la capacité de rectifier notre représentation, en nous fondant soit sur des bases empiriques (je sais par expérience qu'il n'y a pas d'eau plus loin), soit sur des connaissances scientifiques formelles (l'illusion est due à une réfraction de la lumière causée par la différence d'amplitude thermique etc.). Quoi qu'il en soit, ce sont essentiellement les traces linguistiques qui rendent compte de ces différences de représentation qui vont retenir notre attention, comme par exemple les marqueurs de modalité affectant le procès : - *Regarde, il y a de l'eau sur la route là-bas.* / - *Non, on dirait de l'eau mais en fait il n'y a pas d'eau*, etc. Comme le linguiste analysant des phénomènes d'assimilations, le physicien qui expliquerait le phénomène de l'arc gravitationnel (voir note de bas de page n°4) organiserait nécessairement son discours autour de modalités qui traduiraient la prise en compte de la distance entre le réel et l'irréel. C'est à ces marqueurs que nous devons nous intéresser, parce que les marqueurs linguistiques sont nécessairement la trace d'une référence au réel tel que le sujet parlant se le représente ou choisit de le représenter⁵, et non au réel tel qu'il est, puisque nous n'y avons jamais directement accès. Ce qui revient à dire que les expressions « le réel » et « l'irréel » seront employées dans la suite de cet article comme des raccourcis pour faire référence à un réel ou à un irréel intuitif. Cette conception subjectiviste sera cependant relativisée dans le paragraphe suivant, où l'on montrera qu'au-delà des représentations individuelles on peut également définir la distinction entre réel et irréel comme un mode de catégorisation relativement stable au plan transindividuel.

On pourra estimer que ces remarques enfoncent quelques portes ouvertes. Cependant, comme je l'ai mentionné plus haut, il semble préférable d'évacuer immédiatement et explicitement ce type de questions lorsque le sujet dont on traite ne relève que très indirectement du linguistique. Par ailleurs, il doit être clair dès maintenant qu'il n'existe pas de réel absolu ; le réel va se définir comme un cadre de référence en conformité avec la représentation du sujet origine – ce qui permettra par exemple de comprendre pourquoi un énoncé comme « *He lands at five tomorrow morning* » peut éventuellement s'interpréter comme relevant du réel alors qu'il ne relève pas du réalisé.

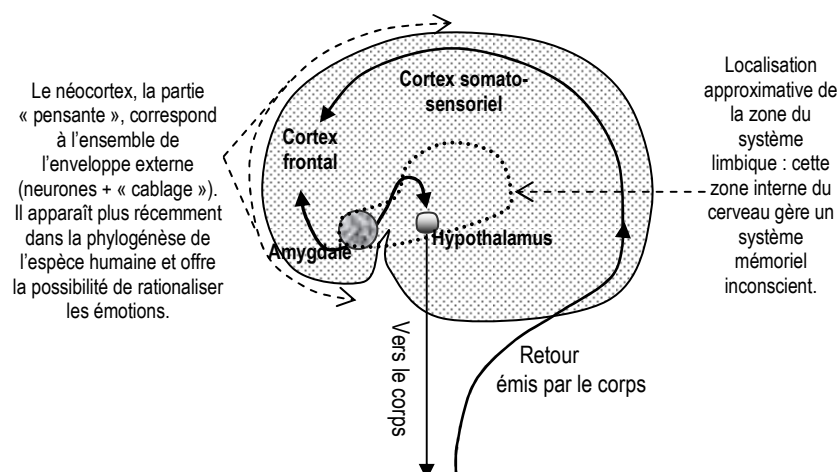
⁴ Vue simultanée de plusieurs étoiles alors qu'il n'y a qu'une seule source. La multiplication des stimuli résulte de la présence, entre l'étoile et l'observateur, d'un corps galactique massif qui agit comme une « lentille gravitationnelle, » qui elle-même s'explique par la courbure de l'espace-temps. (Pour une analyse détaillée : Luminet, J.-P. (2001) *L'Univers chiffonné*, Paris : Fayard ; pp. 41-44.

⁵ De ce point de vue, le mensonge se présente comme un cas de figure non pertinent pour le sujet dont il est ici question. L'analyse linguistique d'un énoncé comme « J'ai bien travaillé hier » sera la même qu'il s'agisse d'une vérité ou d'un mensonge. Cette donnée ne pourrait s'avérer utile que dans le cas où elle servirait de support à un discours à fonction métalinguistique plus loin dans le texte.

1.2. *Le réel comme somme des phénomènes indépendants s'imposant à l'esprit*

Toujours d'après les définitions citées en début d'article (qui vont dans le sens de l'acception courante), le réel aurait comme fondement ontologique l'ensemble des phénomènes effectifs du monde physique. Il faut cependant souligner que la distinction entre les « idées » et les « choses, » telle que la présente le dictionnaire, pourrait être source de malentendus si on devait la réduire à une distinction entre l'expérience interne du sujet d'une part et le monde physique externe d'autre part. Autrement dit, réduire l'appréhension du réel aux seuls percepts transitant par nos cinq modalités sensorielles reviendrait en quelque sorte à amputer l'esprit d'une partie de ses rapports avec le réel. D'abord parce que les objets de la connaissance sont susceptibles d'être appréhendés de manière indirecte, par le biais de processus de rationalisation (relations causales inductives ou déductives) ou encore par le biais d'expériences sensorielles rapportées – on verra que ces modes d'appréhension peuvent avoir des répercussions au niveau linguistique. Et ensuite, parce que même en laissant de côté la sensibilité proprioceptive (conscience de certains états du corps), il est difficile de ne pas traiter des sentiments, qui constituent la facette consciente d'un phénomène tout à fait interne au sujet : le système émotionnel.

En effet, les sentiments résultent bien d'un état d'activation d'une partie du système neuronal, mais cet état d'activation ne se confond pas complètement avec l'expérience consciente qu'en a le sujet. Prenons un exemple comme le cas d'une peur déclenchée par un stimulus externe quelconque – disons la vue d'un animal dangereux. Ce stimulus visuel va d'abord transiter par le système limbique du cerveau – qui est un système non conscient – avant de parvenir à des aires corticales chargées d'analyser la sensation. L'ensemble du processus aboutit finalement à la commande d'une réaction appropriée (fuite, mise à l'abri, etc.). Mais ce circuit est relativement lent, et l'information va en fait également emprunter d'autres voies, plus rapides, et qui permettent une réaction plus immédiate. Ainsi, le même stimulus est traité par un autre module du système limbique : l'amygdale, qui constitue en quelque sorte le « cœur » du système émotionnel. De l'amygdale, l'émotion est envoyée directement vers le cortex frontal, accédant ainsi au niveau conscient. Mais parallèlement, la réaction amygdalienne emprunte un circuit plus indirect puisqu'elle va déclencher des réactions somatiques : tremblements, sueur, accélération du rythme cardiaque, etc. Cette réaction somatique va ensuite « remonter » pour être enregistrée au niveau conscient par le néocortex. Le sujet va donc percevoir la manifestation d'un phénomène objectif, mais dont il est lui-même le siège. Le schéma récapitulatif suivant est adapté de R. Carter, 1999, p.82 :



Les sentiments (amour, honte, gêne, etc.) correspondent donc à la partie perceptive de processus qui se manifestent d'abord dans un système mémoriel non conscient. Il existe cependant des raisons pour considérer les sentiments comme des phénomènes distincts quant à leur statut phénoménologique, ce dont les données linguistiques rendent d'ailleurs compte : on dit « qu'on *perçoit* un bruit » alors « qu'on *éprouve* du dégoût » (« expériences endopathiques » dans le second cas⁶). Mais il n'existe en revanche aucune raison qui justifierait qu'on leur prête un statut ontologique différent des perceptions résultant de stimuli externes. En effet, il ne s'agit pas plus de remettre en cause l'existence du sentiment de dégoût qu'on éprouve que l'existence du bruit qu'on perçoit. Pour le percevant, l'un comme l'autre appartiennent au domaine du réel, car l'un comme l'autre s'imposent à l'esprit de par son effectivité, et non suite à un travail d'imagination. Autant dire que la distinction entre l'idéal et le matériel qui semble se dégager du dictionnaire est à considérer avec discernement.

La question des rêves et des hallucinations mériterait également d'être étudiée ; je ne ferai qu'une courte remarque à ce sujet. Ces deux activités présentent en effet un intérêt dans la mesure où rien ne distingue, par exemple, l'activité onirique de l'activité perceptive consciente. Il faut pour les distinguer que la conscience soit en mesure de mettre en œuvre son activité réflexive, qui va alors infirmer l'impression de réalité dont on fait l'expérience lors des phases de sommeil paradoxal. Sans cette activité réflexive, qui consiste pour un état de conscience à avoir pour objet un autre état de conscience, il n'y a pas de distinction possible entre l'imagination et le réel. Le **réel** intuitif peut donc se définir comme **la somme des objets et des qualités dont un sujet fait l'expérience consciente et dont il admet l'existence indépendamment des opérations mentales qui en fournissent une**

⁶ A. Culioli, séminaire de l'ENS 2001.

représentation⁷. À partir de cette définition, on pourra définir négativement l'**irréel** intuitif comme **la somme des objets et des qualités dont un sujet fait l'expérience consciente mais dont il n'admet pas l'existence effective par ailleurs**. Par exemple, le contenu du rêve n'appartient pas au réel du fait qu'il n'a pas d'existence en dehors l'activité mentale qui l'engendre. Mais l'action même de rêver relève bien du réel, dans la mesure où le sujet considérera que l'existence de cette activité précède en quelque sorte sa prise de conscience. En d'autres termes, le réel a pour fondement la reconnaissance d'une dissociation entre la représentation d'un objet et l'existence du même objet. Alors qu'inversement, l'irréel se distingue de par le caractère indissociable qu'entretiennent la représentation de l'objet et son surgissement. Du point de vue des modalités d'appréhension, ce principe constitue par conséquent un mode de catégorisation stable des expériences conscientes, même si du point de vue du contenu, la représentation du réel sera nécessairement relative puisque dépendante de l'expérience individuelle de chaque sujet.

Afin de faciliter la lecture des paragraphes qui suivent, je ferai référence à la définition ci-dessus en parlant parfois de « **principe d'effectivité**, » ou plus simplement d'« **effectivité** » : i.e. principe selon lequel le sujet admet l'existence d'un objet dont il a une représentation indépendamment des opérations mentales qui construisent cette représentation.

2. Le réel et quelques opérations linguistiques

Cette deuxième partie aura pour objectif de montrer que la dichotomie qui vient d'être évoquée ne trouve qu'un écho partiel dans les opérations langagières. Il s'agira, dans un premier temps, de montrer que l'on ne peut pas associer des marqueurs linguistiques donnés avec l'idée d'une référence au réel. On va voir au contraire que l'on peut relever un certain nombre de cas pour lesquels la problématique de l'appartenance au réel / irréel n'est pas pertinente, ou du moins mal posée. Comme cela a été dit en introduction, il s'agira de confronter l'intuition avec les données observables et de s'appuyer sur un mode de représentation formelle pour stabiliser le discours métalinguistique.

2.1. Le réel, l'assertion et d'autres formes linguistiques

En décrivant la représentation du réel comme la somme des objets de conscience dont un sujet admet l'existence indépendamment des opérations mentales qui en fournissent une représentation, on peut avoir l'impression qu'on a affaire à une catégorie conceptuelle relativement homogène. Intuitivement, il semble possible de décider si tel ou tel objet de pensée relève du réel ou non. Toutefois, l'observation des données linguistiques montre qu'on ne retrouve pas une telle homogénéité. En effet, au niveau linguistique, on pourrait penser que la référence au réel va aller de

⁷ Concernant les illusions dont le sujet a conscience, précisons une fois encore que la sensation est appréhendée comme le produit de stimuli objectifs, sans toutefois que le sujet admette l'existence de l'objet perçu.

pair avec l'assertion, qui pourrait apparaître comme la modalité privilégiée. Toutefois on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'une catégorie modale uniforme, dans la mesure où les opérations d'assertion peuvent s'accompagner de différents marqueurs : modaux, aspectuo-modaux, aspectuo-temporels. Rappelons pour commencer que les opérations d'assertion, telles qu'elles sont définies dans la théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli, consistent à poser que :

1. c'est le cas que [« quelque chose » est le cas] (*assertion positive*), ou
2. c'est le cas que [« quelque chose » n'est pas le cas] (*assertion négative*).

Par exemple :

It rained in Paris yesterday → It is the case that [<it – rain, (Paris, yesterday)> is the case]

It didn't rain in Paris yesterday → It is the case that [<it – rain, (Paris, yesterday)> is not the case]

La modalité assertive est prise en charge par la première occurrence du segment métalinguistique : « c'est le cas » (i. e. « *it is the case* » en anglais). En revanche, la seconde occurrence de « c'est le cas / *it is the case*, » qui peut être positive ou négative, est relative à la polarité du contenu propositionnel. Elle n'est pas une modalité d'assertion en soi. On peut résumer ce travail énonciatif de la manière suivante (cette formalisation sera reprise et complétée plus loin) :

Gloses	C'est le cas que [« quelque chose » est le cas	n'est pas le cas]
Opérations	Modalité assertive [« Relation prédicative » validée	non validée]
Formalisation	μ [λ	\notin Sit]

À première vue, ce type d'assertion semble constituer un cas relativement peu problématique, dans le sens où le fait d'asserter la validation d'une relation prédicative semble impliquer l'ancrage de l'état de choses en question dans la sphère du réel. On verra néanmoins plus loin que cette idée ne va pas de soi pour les énoncés à valeur générique ; de même il sera intéressant de revenir sur la question des assertions négatives.

Cependant, on constate en observant les données linguistiques que la référence à des états de choses *a priori* effectifs peut se traduire par l'apparition de marqueurs qui diffèrent de l'assertion. Les six premiers exemples suivants donneront un aperçu des problématiques qui peuvent surgir lorsque l'on cherche à confronter le réel intuitif et les données linguistiques. À l'inverse, on verra avec les exemples 5.1, 7 et 8 que les formes strictement assertives peuvent également soulever certains

problèmes d'interprétation (la colonne de droite donne un exemple purement indicatif des différents modes d'accès à l'information traitée) :

1. <i>Look !It's been raining !</i>	→ inférence déductive
2. <i>Every Sunday, Joe would go to the swimming-pool.</i>	→ inférence inductive ⁸
3. « <i>Philip forgot his laptop in the library</i> » « <i>He would.</i> »	→ inférence inductive
4. <i>During this period it can rain on most days.</i>	→ expérience directe ou rapportée.
5. <i>A pig will eat anything you put in front of it.</i>	→ expérience rapportée
6. <i>It is reliably reported to have rained for forty days in 1844.</i>	→ inférence inductive
5.1. <i>A pig eats anything you put in front of it.</i>	→ expérience directe ou rapportée
7. <i>He landed at five yesterday.</i>	→ expérience directe ou rapportée.
8. <i>He lands at five tomorrow morning.</i>	→ information factuelle

Les sections qui suivent proposeront une brève analyse de chacun de ces exemples. L'objectif sera de mieux cerner la relation entre les opérations linguistiques et l'interprétation intuitive des énoncés dans la perspective d'une réflexion sur le réel et l'irréel. On dégagera ainsi un certain nombre de paramètres fondamentaux, qui permettront de mieux délimiter la problématique du lien entre ces deux notions.

2.2. La référence au réel comme absence d'altérité entre deux cadres de référence

L'exemple 1 n'est pas spécialement problématique, mais une raison peut justifier qu'on le prenne en compte dans ce début d'analyse :

la référenciation ne s'effectue pas par le biais d'une forme assertive simple (e.g. « *It rained,* » qui serait par ailleurs difficilement énonçable tel quel) ; et pourtant, intuitivement, il ne semble pas que l'effectivité de l'événement auquel on fait référence soit mise en doute.

⁸ Pour le rapport entre induction et modalité, voir Dufaye 2001, pp. 71-75 ; pp. 95-96 ; pp. 270-273.

En effet, concernant le degré d'appartenance au réel, on pourrait se demander dans quelle mesure cet énoncé se distinguerait d'énoncés comme :

1.1. « *Look !It's raining.* »

1.2. « *Look !It's disappeared.* »

On notera que dans le cas de l'exemple 1 l'accès à l'événement est nécessairement indirect puisque, comme on le sait, la présence du double aspect va de pair avec des interprétations inférentielles de type : « (C'est mouillé par terre donc) il a plu. » Mais si l'on cherche à fournir une analyse du rôle respectif des marqueurs aspectuels en jeu, on constate que ni l'un ni l'autre ne se présentent comme la trace explicite de cette opération. Pour simplifier, on peut dire que :

- HAVE + –EN renvoie à l'état résultant,

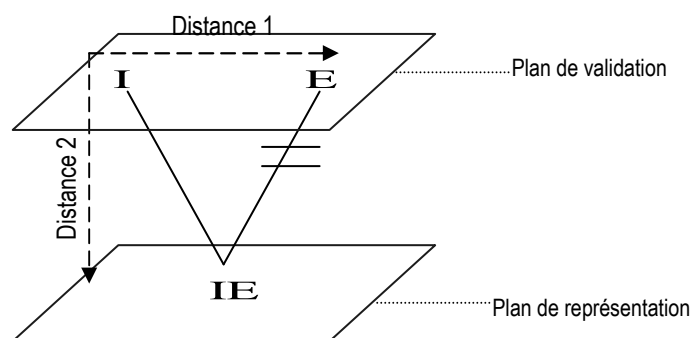
- BE + –ING renvoie à l'intérieur de la notion en question (i.e. à sa nature qualitative, par le biais d'un travail évaluatif de la source énonciative \mathcal{S}_0).

De ce point de vue, le mode de référencement se distingue très nettement d'une modalisation de type :

1.3. « *The weather is really stormy here. Guess it **must have been raining** hard along the coastline.* »

1.4. « ***It must have rained** recently because the sand is still moist.* »

Dans ce cas, l'appartenance au domaine du réel est explicitement mise en doute. La raison tient au fait que MUST est la trace d'une opération qui introduit une double forme de distanciation, ce qui n'est pas le cas avec les deux aspects évoqués (HAVE –EN et BE –ING). En effet, avec MUST, on envisage à la fois la *validation* et la *non-validation* de la relation prédicative pour finalement « déduire » (dans tous les sens du terme) un de ces deux cas de figure. Le premier type de distanciation concerne donc la différence entre le pôle positif (**I** dans le schéma) et le pôle négatif (**E** dans le schéma) : il s'agit en fait d'une altérité entre deux cadres de référence incompatibles puisque qu'un même état de choses ne peut pas être à la fois « le cas » et « pas le cas. » Pour pouvoir envisager ces deux scénarios en même temps, il doit nécessairement y avoir une distance entre le plan de validation et le point de vue d'où on l'envisage : i.e. le plan de la représentation (**IE** dans le schéma). Ceci constitue la seconde forme de distanciation. L'opération peut se schématiser de la manière suivante :



Pour anticiper sur la suite de cet article, on peut déjà avancer l'hypothèse que, si un énoncé comme « *It's been raining* » ne s'interprète pas comme un renvoi au domaine de l'irréel, c'est en raison du fait que les opérations modales qui l'affectent n'induisent pas de distanciation entre les différents cadres de référence. Au contraire, dans le cas d'un énoncé comme « *It's been raining,* » la relation prédicative est localisée par rapport à l'Intérieur du domaine, sans prise en compte de l'Extérieur, ni d'un autre point en décrochage. Autrement dit, les marqueurs aspectuo-temporels reflètent bien ici l'accès indirect à la représentation de l'événement, mais ils ne se caractérisent pas par l'introduction d'une d'altérité au niveau de la représentation des cadres de référence. Plus loin, je tenterai de montrer que l'on pourra considérer que l'éloignement de la sphère du réel va de pair avec l'introduction d'un cadre référentiel construit en altérité par rapport au cadre de référence centré sur \mathcal{S}_0 .

2.3. La référence au réel comme absence de distance entre la représentation et la validation

Pour des raisons assez différentes, les exemples 2, 3 et 4 soulèvent également quelques questions intéressantes. En effet, on considère normalement que les modaux sont la trace d'opérations qui se distinguent de l'assertion *stricto sensu* (on vient d'en fournir une illustration avec MUST). On pourrait alors penser que, étant présentée sous l'angle d'une modalité autre qu'assertive, la référence à l'événement se disjoint de la sphère du réel. Pourtant, à la lecture de ces exemples, ce n'est pas le sentiment qui s'impose. Je commencerai par l'exemple 2, qui est le cas le plus évident :

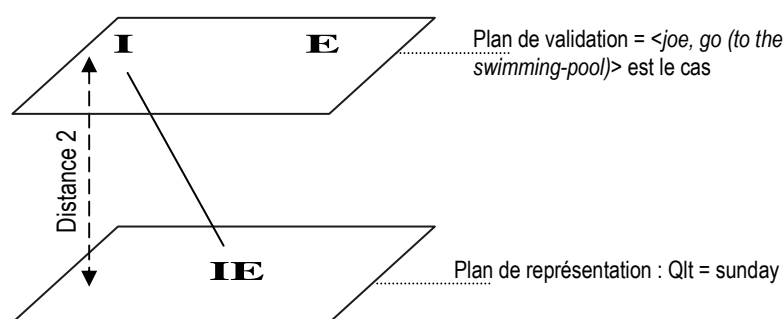
2. *Every Sunday, Joe would go to the swimming-pool.*

Le principe d'effectivité ne semble pas remis en cause dans un exemple de ce type. WOULD, que l'on retrouve par ailleurs dans un grand nombre d'énoncés à valeur hypothétique, permet ici de construire une propriété prévisible. Associée à la

fonction adverbiale de *every Sunday*, qui pose un cadre itératif, cette propriété prévisible prend une valeur de récurrence. Pour autant, l'exemple 2 n'est pas strictement équivalent à l'exemple 2.1, qui présente pleinement l'itération comme une série d'événements actualisés :

2.1. *Every Sunday, Joe went to the swimming-pool.*

Ce qui distingue l'énoncé 2 de 2.1, c'est qu'il y a avec WOULD construction d'une distanciation, entre la position point de vue (définie par *every Sunday*) et le cadre de validation de la relation prédicative. Autrement dit, WOULD (ou plutôt WILL, si l'on veut être précis) est la trace d'une opération qui permet de poser la validation de la relation prédicative sous l'angle d'un cas de figure prévisible (i.e. Joe va à la piscine) à partir d'un point de vue qualitativement défini (i.e. quand la situation correspond à un dimanche). Cette opération pourrait se représenter de la manière suivante :



D'un autre côté, à la différence de MUST, WILL ne construit pas d'altérité explicite entre **I** et **E**. En effet, cette seconde distance ne relie pas deux plans contradictoires. C'est d'ailleurs cette absence de conflit entre les deux cadres de références qui rend WILL compatible avec une référence à des états de choses effectifs. On pourrait ainsi comparer l'énoncé 2 avec l'exemple suivant :

3. « *Philip forgot his laptop in the library.* »
« *He would.* »

WOULD ne remet aucunement en cause la validité de la première assertion. Il s'agit simplement de réenvisager la validation à partir d'un nouveau point de vue pour la qualifier de prévisible à partir d'un point de repère qualitativement défini (i.e. < *Philip, laptop, library* >).

On peut donc aborder l'exemple 2 selon deux points de vue différents. D'une part, en disant que la modalité n'a pas *pour objet* de construire un ancrage dans le réel. De ce un point de vue, 2 n'est pas l'équivalent de 2.1 :

2. *Every Sunday, Joe would go to the swimming-pool.*

2.1. *Every Sunday, Joe went to the swimming-pool.*

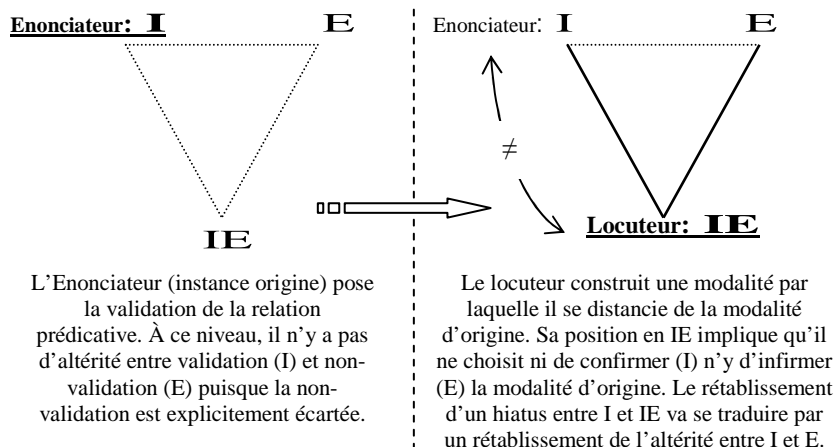
D'autre part, en montrant que l'opération modale en question n'est pas incompatible avec une appartenance de la référence événementielle au réel. Il s'agit donc d'une situation pour laquelle il serait hasardeux de vouloir adopter un point de vue tranché. On voit là encore que la dichotomie entre réel et irréel n'est pas satisfaisante lorsqu'on cherche à la projeter directement sur les données linguistiques.

2.4. La référence au réel comme absence d'altérité subjective

On pourra également considérer que l'exemple 6 ne relève pas du domaine de l'assertion dans la mesure où la relation prédicative est introduite par une modalité (*reliably reported*) qui neutralise la modalité assertive de type « c'est le cas que... » :

6. *It is reliably reported to have rained for forty days in 1844.*

Mais il s'agit encore une fois d'un point de vue « relatif. » Car si l'on envisage le point de vue du locuteur (i.e. pour simplifier, l'instance qui produit « physiquement » l'énoncé), il s'agit effectivement d'un refus d'asserter explicitement la validation de la relation prédicative. Alors que si l'on envisage le point de vue de l'énonciateur (l'instance origine responsable des opérations modales) on peut considérer l'énoncé comme une forme de translation. Très schématiquement, l'enchaînement des opérations pourrait être résumé de la manière suivante :



En d'autres termes, en revenant dans la position non assertive IE, le locuteur construit le chemin vers la validation comme un possible, ce qui signifie qu'il ne contredit pas la première assertion. Mais il rend également le chemin vers la non-validation accessible, ce qui implique que la non-validation devient également un cas de figure possible ; d'où des interprétations sous-jacentes de type « Mais d'un autre côté (IE => E) il se peut que ça ne soit pas le cas... » « Mais cette information peut tout aussi bien (bifurcation, vers I et E) être fausse, » etc. A Ainsi, une modalité comme *It is reliably reported* – qui pourrait se traduire par un conditionnel en français (Il aurait plu...) – fait intervenir deux niveaux de modalité, correspondant à deux niveaux énonciatifs, explicitement différenciés mais non contradictoires dans leur interprétation. On retrouve ainsi la question de la distanciation évoquée plus haut entre le plan de représentation et le plan de validation. La différence est que la distanciation se double ici d'un jeu de positions intersubjectives, qui se traduit, au niveau intuitif, par un écart de la sphère du réel du fait de l'intervention des différents niveaux de représentation.

2.5. La référence au réel comme renvoi à des occurrences spatio-temporelles

Les exemples 4 et 5 relèvent d'analyses relativement similaires à l'exemple 3, mais présentent un problème supplémentaire dans la mesure où l'absence de cadre spatio-temporel place la référence sur un plan générique :

4. *During this period, it can rain on most days.*

5. *A pig will eat anything you put in front of it.*

En raison de ce caractère atemporel, il devient intuitivement plus difficile de concevoir pour ces deux énoncés des références événementielles effectives. Et on admet néanmoins que ces deux énoncés réfèrent à des phénomènes vérifiables. En fait, ici encore, c'est la confusion entre le niveau linguistique et le niveau de la référence à l'extralinguistique qui est susceptible de poser problème. En effet, ce type d'énoncé traduit l'expression de processus inductifs, ce qui donnerait quelque chose comme :

J'ai observé que quoi que l'on donne à un cochon, il le mange (niveau empirique) ; donc je peux généraliser et prévoir qu'à chaque fois qu'on donnera quelque chose à un cochon, il le mangera (niveau inférentiel inductif).

Il existe nécessairement un terrain empirique sur lequel se fondent les prolongements inductifs qui forment la base des généralisations. Or, la modalité fait moins référence aux mises en œuvre effectives de ces inférences qu'à leur validité, de sorte que l'on retrouve là aussi la distanciation évoquée pour les exemples 2 et 3. Cependant, même s'il est vrai que la modalité construit une distanciation entre le plan de validation et le plan de représentation, cette distanciation ne fait que s'ajouter au problème du caractère générique de l'énoncé. En effet, le problème de

l'ancrage dans le domaine du réel reste tout aussi vrai pour un énoncé assertif comme 5.1 :

5.1. *A pig eats anything you put in front of it.*

5.1 constitue en quelque sorte une étape supplémentaire dans le processus de généralisation : le présent simple pose le principe comme *vérifié* alors que WILL le posait comme *vérifiable*. Et pourtant, même si dans 5.1 le prédicat est construit comme une propriété vérifiée du sujet, il n'en demeure pas moins qu'intuitivement son ancrage dans le réel n'est pas aussi évident que dans le cas d'un énoncé comme 5.2 :

5.2. *The pig has eaten everything you put in front of it.*

En fait, la différence entre 5.1 et 5.2 illustre la distinction que l'on peut établir entre la réalité et le réel. Alors que la réalité se caractérise par la somme des propositions qu'un sujet estime valides, le réel implique, en plus de cette validité, une contrepartie extensionnelle. En d'autres termes, si l'on s'accorde pour considérer la réalité comme une représentation donnée du monde – ce qui est compatible avec la généralité – on peut dire que le réel est à envisager comme la manifestation effective de cette représentation. Ce qui importe dans ce cas, ce n'est pas tant de se demander si un énoncé comme 5.1 réfère au réel, mais plutôt si le réel, en tant que notion, se définit par le biais d'énoncés tels que 5.1. Car si le réel est compatible avec les formes de validation, il ne se confond pas avec elles. Pour poser le problème autrement, on peut se demander si c'est le sens ou la référence de l'énoncé qui détermine son ancrage dans le réel. On aura compris que la présente analyse oriente nettement vers la seconde solution, à moins de ne pas distinguer le réel de la réalité.

Cette série de remarques est d'autant plus importante qu'elle implique que le réel, dans son sens le plus restreint, se caractérise par une manifestation d'occurrences dans un cadre de référence spatio-temporellement délimité. Si l'on revient au niveau des opérations énonciatives, on dira que la référence au réel *stricto sensu* se traduit par la trace d'une délimitation quantitative (notée QNT), qui se caractérise par la construction d'une discontinuité spatiale et temporelle. Cette discontinuité ne peut pas se réduire à l'intervention d'un marqueur ; elle est au contraire toujours le résultat de l'interaction de plusieurs paramètres : marqueurs de détermination nominale, marqueurs aspectuels et temporels affectant le prédicat, propriétés intrinsèques des différentes notions, etc. C'est ce qui explique que le passage d'une occurrence générique à une occurrence spécifique ne puisse généralement pas se traduire par la modification d'une opération isolée :

5.1. *A pig eats anything you put in front of it.*

5.3.* *A pig **has eaten** anything you put [preterit] in front of it.*

5.2. ***The pig has eaten everything** you put [preterit] in front of it.*

Cela nous entraînerait évidemment trop loin si nous devions entrer dans les détails de ce type d'opérations. On retiendra cependant que l'ancrage d'occurrences dans un cadre spécifique doit être envisagé comme une caractéristique à part entière du principe d'effectivité : la référence à du générique est d'abord le reflet d'une représentation mentale, de sorte que la manifestation effective du phénomène décrit est un problème secondaire. Le principe d'effectivité exige au contraire l'intervention d'un cadre spatial et temporel sur lequel projeter le contenu prédicatif, et c'est justement ce qui caractérise le spécifique. On notera cependant que ce principe n'est pas aussi pertinent pour l'irréel, dans la mesure où un énoncé générique comme « *If dogs could talk...* » est ressenti intuitivement comme un renvoi à part entière à l'irréel. On pourra y voir un lien avec le fait qu'il n'y a pas de différence extensionnelle entre du contrefactuel spécifique et du contrefactuel générique. Sans doute pourra-t-on également voir une explication que l'on oppose pas « l'irréel » à « l'irréalité⁹ » comme on opposerait « le réel » à « la réalité. »

La construction d'une occurrence spécifique ne se traduit cependant pas nécessairement par l'interprétation évidente d'un ancrage de l'événement dans la sphère du réel. Je voudrais à ce sujet m'arrêter sur deux questions assez spécifiques mais néanmoins éclairantes : la temporalité et la négation.

2.6. Remarque au sujet de la temporalité

Il existe une dissymétrie évidente entre le couple passé / présent d'un côté et l'avenir de l'autre – dissymétrie qui d'ailleurs se traduit assez régulièrement par des traces linguistiques spécifiques dans les langues naturelles. Le couple passé / présent correspond intuitivement au champ de l'actualisé alors que l'avenir, par essence, se conçoit comme du non actualisé. On peut aisément voir le rapport avec la dichotomie réel / irréel. Ici encore cependant, les données linguistiques ne reflètent que partiellement la conception intuitive que nous pouvons avoir de l'opposition entre actualisé et non actualisé. Je commencerai par une remarque au sujet du révolu.

Si on prend un exemple tel que 7, on admet sans réticence que l'appartenance de l'événement au réel est intuitivement satisfaisante :

7. *He landed at five yesterday.*

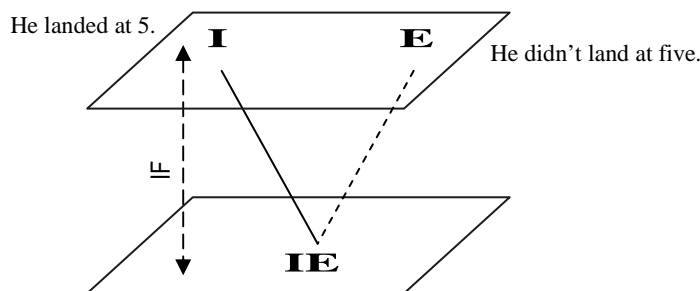
Il y a pourtant construction d'une distance – qu'on pourra appeler « rupture » ou « décrochage » – entre la situation origine et la situation de l'événement. Il semble donc que le critère d'une distance entre le cadre de référence origine et le cadre de référence événementiel concerne essentiellement le mode de représentation subjective et non les opérations de localisation temporelle, du moins lorsque celles-ci s'appliquent à du révolu. Plus encore, on pourra s'apercevoir dans

⁹ Je veux dire par là qu'on parle de « l'irréalité d'une situation, » mais qu'on ne parle pas de « l'irréalité » pour référer au concept lui-même.

l'analyse d'énoncés renvoyant à de l'irréel que la distance temporelle se « déplace » avec la construction d'une distance modale. Imaginons un énoncé comme :

7.1. *If he had landed at five we wouldn't be waiting anymore, would we?*

La distance modale ne va pas consister à confronter la situation repère origine et le cadre de référence dans un cas comme celui-ci. Il va au contraire s'agir de présenter en parallèle deux cadres de référence munis des mêmes délimitations temporelles, l'un en I et l'autre en E (je reviens en détail sur le rôle des différents marqueurs plus loin) :



On verra plus loin que IF est la trace d'une distanciation entre le plan de représentation (IE) et le plan de validation ($I \leftrightarrow E$), de sorte que l'on va retrouver la double distance modale décrite plus haut. Ce que l'on retiendra c'est que la construction d'une distance dans le révolu n'influe pas en soi sur l'interprétation de l'appartenance de l'événement à la sphère du réel. Le cas du renvoi à l'avenir est cependant différent. Les exemples suivants donnent une illustration du type de problème qu'on peut se poser à ce sujet :

8. *He lands at five tomorrow morning.*

9. *I hope she stops crying before you reach her house.*

L'exemple 9 sera abordé plus loin, mais on voit que, tout comme pour l'exemple 8, il y a une contradiction apparente entre le linguistique et la représentation intuitive de l'extralinguistique : au niveau linguistique, on a une modalité assertive à part entière, alors qu'au niveau extralinguistique l'événement est conçu comme relevant du non actualisé. Le problème est accentué dans l'exemple 9 du fait que l'assertion est en plus affectée d'une modalité exprimant une visée. En fait, concernant l'exemple 8, on en revient plus ou moins au problème du statut aléthique du réel qui avait été évoqué dans le paragraphe 1.1. Car s'il est vrai que l'à-venir est par nature non actualisé (point de vue aléthique), il reste toutefois possible de le présenter sous l'angle d'un cadre de référence par rapport auquel l'actualisation de l'événement n'est pas remise en cause. En quelque sorte, on peut soit décréter que c'est « indécidable » dans l'absolu, ou on peut au contraire

s'appuyer sur les critères que l'on a définis formellement. J'opterai pour la seconde solution en considérant que l'énoncé 8 fait intervenir tous les marqueurs caractéristiques de l'ancrage d'un événement dans le réel : occurrence repérée par rapport à un cadre spécifique, validation, absence d'altérité, absence de distance intentionnelle. Ces deux derniers critères ne sont en revanche pas remplis dans le cas de l'exemple 9, pour lequel l'ancrage dans le réel ne serait donc pas retenu.

2.7. Remarque au sujet de la négation

Un autre problème concerne le statut de la négation. On pourrait sans doute tenir un discours tout à fait rationnel pour montrer qu'une prédication d'inexistence comme 10.1 relève plus du domaine de l'irréel que du réel :

10.1. *There wasn't any milk left.*

On pourrait ainsi avancer l'idée que l'absence de phénomène sensible constitue un écart par rapport au réel. Il y a cependant une différence évidente par rapport à un énoncé comme :

10.2. *If there wasn't any milk left would ask the neighbour?*¹⁰

Un énoncé comme 10.2 ne renvoie pas seulement à de l'inexistant, il envisage également cette inexistence par rapport à un cadre de référence distingué du cadre de référence origine. En ce sens, l'inexistence n'est pas envisagée comme vraie (mais pas non plus comme nécessairement fausse) dans le cadre de référence origine. Ainsi, comme pour le point sur la temporalité, on ne retiendra ici que les critères formels. Comme cela a été rappelé plus haut, une assertion comme 10.1 peut s'analyser de la manière suivante :

10.1. *It is the case that <There, be, milk left > was not the case.*

En l'absence de toute autre modalité, la première occurrence de *is the case* correspond à l'opération d'assertion à part entière, qui ne rend compte d'aucun écart par rapport au cadre de référence origine. La deuxième occurrence de *is the case* correspond en revanche à un repérage par rapport à la situation repère de l'événement (c'est à ce niveau que se manifestent les polarités et les déterminations aspectuo-temporelles). De ce point de vue, ni le négatif ni le positif n'interviennent directement dans l'analyse des modalités pertinentes pour la construction d'un renvoi au réel.

¹⁰ Je laisse ici la question des given conditionals comme « *If there wasn't any milk left why didn't you ask the neighbour?* »

2.8. La référence au réel : rappel des caractéristiques

Du point de vue formel, la référence au réel *stricto sensu* se caractérise par conséquent par la mise en œuvre de trois paramètres :

1. Absence de distance à l'intérieur du plan de validation, ce qui se caractériserait par la prise en compte simultanée de deux cadres de référence incompatibles (distance $I \leftrightarrow E$). La relation prédicative est présentée soit comme une occurrence de l'Intérieur du domaine (validée) soit comme une occurrence de l'Extérieur du domaine (non validée).
2. Absence de distance entre le plan de représentation et le plan de validation (distance $IE \leftrightarrow I$ ou $IE \leftrightarrow E$). La relation prédicative est posée comme validée ou comme non validée sans opération modale supplémentaire exigeant une distance intentionnelle.
3. Construction d'une délimitation spatio-temporelle dans le cadre de référence origine.

On a vu dans la section 2.5 que le paramètre 3 était neutralisé dans le cadre d'une référence à l'irréel. C'est donc l'écart par rapport aux critères 1 et 2 qui va être pertinent dans la construction d'un renvoi à l'irréel. L'expression de l'irréel sera ainsi abordée comme un rapport entre d'une part la définition intuitive proposée plus haut, et d'autre part un décalage par rapport à l'un des deux premiers paramètres. C'est donc encore à un travail de confrontation entre le linguistique et l'intuitif que sont consacrées les parties qui suivent.

3. L'irréel et quelques opérations linguistiques

J'ai cherché à montrer dans la partie précédente qu'on pouvait difficilement associer l'expression du réel à un jeu déterminé de marqueurs linguistiques, même si certaines formes, comme l'assertion, sont plus adaptées pour assumer ce rôle que d'autres. On se trouve face à un problème analogue avec l'irréel dont l'expression est moins prise en charge par des marqueurs donnés que par l'interaction de plusieurs opérations.

3.1. L'irréel et quelques formes linguistiques

Rappelons que l'on a proposé plus haut de définir l'irréel comme **la somme des objets et des qualités dont un sujet fait l'expérience consciente sans en admettre l'existence effective par ailleurs**. Appréhendé négativement relativement au réel, l'irréel se présente donc comme une sorte de complémentaire *largo sensu*.¹¹

¹¹ Dans un sens plus restreint, on pourrait réduire l'expression de l'irréel aux seuls cas explicitement contrefactuels comme *You should have told me*, *If only you had told me* ou encore *I wish you had told me*.

Comme pour le réel, on a une certaine idée du type de marqueurs que l'on peut *a priori* associer à l'expression de l'irréel (je rappelle que le but de cet article est de confronter ce type d'intuition avec les opérations qui se dégagent de l'analyse des énoncés). Mais lorsque l'on essaye de penser à un inventaire de ces marqueurs, on s'aperçoit qu'on peut envisager des formes relativement hétéroclites. Pêle-mêle on pensera à :

Conjonctions (+ locutions) : if, as if, even if, if only, as though, unless, ...
Prédicats modaux : wish (+ -ed) / would rather (+ -ed).
- may / must / should ...
- (I...) suppose / imagine ...
- assuming (that) / providing ou provided (that) ...
Injonctions + complétive : (let's) imagine, (let's) suppose, (let's) say, ...
Aux. + ED + inversion : Should he call you..., Had she seen it..., etc.
Adverbes et adjectifs : Theoretical(ly), hypothetical(ly), hopeful(ly), potential(ly)...
Syntagmes prépositionnels : In theory, in the event of, in case of, barring...

La liste est évidemment ouverte. Aussi faudra-t-il restreindre la suite de cette analyse à quelques cas suffisamment représentatifs pour ne pas se perdre dans un inventaire et un classement de formes. Deux cas de figure seront ainsi retenus, qui ne correspondent cependant pas à des marqueurs précis : l'irréel épistémique et l'irréel appréciatif. Ces deux types de valeur auront pour avantage de permettre un début de comparaison entre certaines formes.

3.2. L'irréel épistémique

J'emploie l'expression « irréel épistémique » de manière non formelle. Il s'agit simplement de fournir une catégorisation approximative pour fixer les idées. On verra plus loin qu'il n'y a pas de cloisonnement étanche entre l'épistémique et l'appréciatif. Il s'agit *grosso modo* des cas où la validation de la relation prédicative n'est pas pleinement prise en charge par l'énonciateur (irréel) et dont le contenu notionnel est envisagé comme compatible ou incompatible relativement au cadre de référence origine. Voici quelques énoncés qui pourraient illustrer cette catégorisation :

11. **If he calls here tell him I'm taking a bath.**
12. **If he called here tell him I'm taking a bath.**
13. **If he should call here tell him I'm taking a bath.**
14. **He may call here in which case tell him I'm taking a bath.**
15. **Let's imagine he calls here, what would you tell him?**

Ce que je ne ferai pas ici pour ne pas ramener le débat à un ensemble trop limité de formes qui limiterait considérablement toute réflexion sur le sujet.

On peut prendre pour illustration le cas des subordinées en IF. Dans ce type de subordonnée, on construit une validation (ou non-validation selon la polarité) de la relation prédicative. Autrement dit, il s'agit d'une forme d'assertion. Mais à la différence d'une assertion à part entière, on travaille dans un cadre de référence qui ne se confond pas avec le cadre de référence origine, défini par les deux instances origines \mathcal{S}_o et \mathcal{T}_o . Pour simplifier, on peut dire que \mathcal{S}_o constitue le point origine des représentations qualitatives et des calculs intersubjectifs et que \mathcal{T}_o constitue le point origine du calcul des localisations spatio-temporelles¹². Les calculs centrés sur \mathcal{T}_o ne seront pas pertinents (voir paragraphe 2.6). IF est au contraire la trace d'une opération centrée sur l'origine subjective \mathcal{S}_o . Autrement dit, IF va être la trace d'un écart entre les représentations qualitatives des cadres de référence (origine et événementiel) et/ou d'un écart entre les prises en charge subjectives des opérations modales. Ainsi, dans un exemple comme 11, \mathcal{S}_o refuse en quelque sorte de prendre à son compte l'assertion de la subordonnée. Pour rendre compte de cette contradiction apparente entre d'une part une assertion et d'autre part un refus d'assertion, plusieurs modèles ont proposé d'attribuer la validation à une instance de validation fictive. Par exemple, S. de Vogüé a proposé d'analyser sept valeurs de SI¹³ (en français) en articulant trois paramètres : l'énonciateur, le valideur, et le cadre de référence. Je ne rentrerai pas dans les détails de ce modèle dans lequel il convient de prendre en compte non seulement les paramètres de validation relatifs à la subordonnée, mais également ceux qui sont relatifs à la principale.¹⁴ Pour ne donner qu'une illustration, on prendra l'exemple d'Austin ([1961] cité dans E. Sweetser, 1990, p. 119.) :

16. *There are biscuits on the sideboard if you want them.*

Cet emploi de IF a longtemps laissé perplexes quelques linguistes qui, prenant le conditionnel standard (i.e. proche de la logique) comme pivot, avait du mal à rendre compte de l'absence de relation causale effective entre les deux propositions. D'un point de vue énonciatif, ce sont les seules relations de repérage qui fournissent le fondement de l'analyse, la valeur sémantique découlant des opérations qu'on aura ainsi dégagées et de leur incidence au niveau du rapport

¹² Par « spatio-temporel, » il faut entendre « qui occupe une portion d'espace-temps. » Le terme « spatial » n'a donc pas tout à fait le même statut que celui qu'il aurait dans une expression comme « Il y a un éloignement spatial entre cet objet et le repère origine, » qui relève des questions de deixis. Par conséquent, la « spatialité » peut être calculée par rapport à deux référentiels différents selon que l'on envisage la délimitation occurrence (on repère du T par rapport à du T) ou la construction déictique de cette occurrence (on repère du T par rapport à du S). Il semble ainsi que le spatial ait un statut relativement hybride. Mais la remarque vaut également pour le subjectif, dans la mesure où \mathcal{S}_o peut être le repère origine soit des relations intersubjectives (on repère du S par rapport à du S) soit des processus de modalisation (on repère du prédicatif par rapport à du S).

¹³ Auxquels on pourrait ajouter les cas de *modus tollens* du type « *Si t'es ingénieur moi je suis le pape.* »

¹⁴ Bien que la distribution de SI et de IF ne soit pas équivalente, on pourra tirer profit des analyses de S. de Vogüé dans le cadre d'une étude des conditionnelles en anglais (voir notamment S. de Vogüé 86-87 dans la bibliographie).

interpropositionnel. Par exemple, dans l'énoncé 16, on dira (toujours selon les travaux de S. de Vogué) que le valideur de la proposition conditionnelle est en rupture par rapport à l'énonciateur, mais que, pour la proposition principale, le valideur et l'énonciateur sont identifiables (l'ordre des propositions n'est pas non plus anodin).

Ce que l'on peut retenir dans un premier temps, c'est que le conditionnel implique, quelle que soit sa valeur, la construction d'une distanciation par rapport au plan qualitativement défini par \mathcal{S}_0 . Mais il existe, même dans le cas du conditionnel à valeur de condition suffisante, plusieurs niveaux de distanciation – ou plus exactement plusieurs *modes* de distanciation. Reprenons pour illustrer ce point les exemples 11, 12 et 13 :

11. *If he calls here tell him I'm taking a bath.*
12. *If he called here tell him I'm taking a bath.*
13. *If he should call here tell him I'm taking a bath.*

Dans aucun de ces trois exemples l'actualisation de l'événement ne s'interprète comme incompatible avec le cadre de référence origine. Mais on perçoit cependant un sorte d'échelle d'improbabilité (et donc des degrés de rapprochement vers l'irréel). Cette idée de degrés plus ou moins improbables peut sembler surprenante lorsque l'on sait qu'il n'y a *a priori* rien de proprement quantitatif dans l'alternance $-S \Leftrightarrow -ED \Leftrightarrow SHOULD$. On va pouvoir là encore rendre compte de ce phénomène par un travail de distanciation entre des cadres référentiels et par un jeu de prise en charge énonciative par rapport à ces cadres. Ainsi dans le cas de l'exemple 11, l'énonciateur se construit en différenciation par rapport au valideur, mais ne construit pas pour autant une rupture : d'où des valeurs sous-jacentes du type « c'est susceptible d'arriver, » « ça n'est pas impossible, » etc. Autrement dit, sans prendre en charge la validation, l'énonciateur ne la construit pas comme incompatible avec son mode de représentation.

Voyons ce qui se passe avec le prétérit maintenant. On commencera par noter que l'on a affaire, avec -ED, à la construction d'une distanciation supplémentaire, et qui se traduit par une rupture entre deux instances référentielles : soit de type T, soit de type S. Commençons par le type T. Les propositions conditionnelles peuvent se construire autour d'un prétérit exprimant une rupture à valeur temporelle :

17. *If she called the police to report herself that means that she knew it was a crime.*

Dans ce cas, le prétérit construit une rupture entre la coordonnée T associée au cadre événementiel et le repère origine \mathcal{T}_0 . On a donc un décrochage temporel qui pose l'événement comme explicitement révolu. On a vu plus haut que le critère de la

rupture temporelle n'est pas pertinent en soi pour la distinction réel / irréel. Mais l'exemple 12 est tout à fait différent :

12. *If he called here tell him I'm taking a bath.*

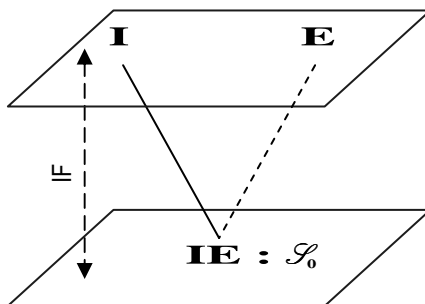
Dans ce cas, c'est au sein de la catégorie S que va s'opérer la distanciation, c'est-à-dire au niveau de la modalisation. Pour comprendre ce que cela implique je vais reprendre la matrice d'assertion citée plus haut : *it is the case that [...] is the case*. On a vu que les deux occurrences de « *it is the case* » ne sont pas équivalentes. La première occurrence rend compte de la modalité alors que la seconde rend compte de la localisation de l'occurrence par rapport au cadre de référence de l'événement. Dans l'exemple 17, la condition pourrait alors se gloser :

17. *If she called the police...*

→ *If it is the case that [she, call, police] was the case...*

On a affaire à trois opérations essentielles. D'une part, on a IF, qui est la trace du fait que l'énonciateur construit une distance par rapport à la prise en charge de la modalité assertive. On a vu plus haut qu'au niveau formel cela correspondait à la construction distance entre le plan de représentation et le plan de validation¹⁵ :

She called the police. $\neq \mathcal{S}_0$



Il est normal que cette distanciation affecte la première occurrence de « *it is the case* » et non la seconde puisque c'est la première occurrence qui reflète l'orientation intentionnelle du sujet origine. D'autre part, on a une forme positive, de sorte qu'on localise l'occurrence dans l'intérieur du cadre de validation. Et enfin, on a le prétérit, qui apparaît dans la deuxième occurrence de « *it is the case*. » Cette seconde occurrence a une prépondérance de type T, et non de type S. Comme on vient de le voir c'est elle qui rend compte de la validation ou non validation de

¹⁵ Le trait en pointillé rappelle le principe de bifurcabilité. Autrement dit, E n'est pas explicitement envisagé mais n'est pas non plus un cas de figure incompatible, à la différence d'opérations modales où E serait rejeté en raison d'une pré-validation : « He lost his keys. » « He **would!** »

l'occurrence par rapport à un cadre référentiel donné, de sorte que c'est également là que vont apparaître les opérations relatives à la localisation de ce cadre de référence.

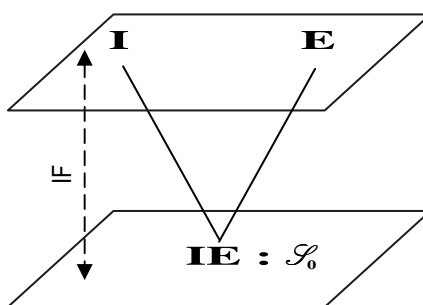
Concernant l'énoncé 12 en revanche, la glose sera différente puisque le prétérit va apparaître dans la première occurrence de « *it is the case* » :

12. *If he called here tell him I'm taking a bath.*

→ *If it was the case that [he, call (here)] is the case...*

En conséquence, la rupture dont –ED est la trace s'applique cette fois à la modalité de validation : \mathcal{S}_0 se place dans une position décrochée par rapport à la prise en charge de la validation. D'un point de vue plus intuitif, cela signifie que la validation de la relation prédicative est ici envisagée comme non cohérente avec le mode de représentation de l'énonciateur. D'où des valeurs sous-jacentes comme : « mais ça m'étonnerait, » « mais il n'est pas censé appeler, » etc. En se détachant explicitement du valideur fictif, l'énonciateur réintroduit par là même une altérité puisqu'en posant la validation (**I**) comme non congruente avec sa représentation, il réintroduit *de facto* la non-validation (**E**) comme un possible. Ce que l'on peut représenter sous la forme d'une bifurcation :

She called the police. $\neq \mathcal{S}_0$



Pour faire écho aux remarques de la partie 2 de cet article, on notera donc que le rapprochement vers la sphère de l'irréel tient ici au fait que l'on a la construction d'une double distanciation :

1. Au niveau de la prise en charge de la modalité de validation avec IF, qui explicite la distance intentionnelle.
2. Au niveau du mode de représentation de l'instance subjective origine avec –ED ; ce qui se traduit par la réintroduction explicite d'une altérité sur la plan de validation.

À partir de là, que peut-on dire de SHOULD dans un énoncé comme 13 ? En fait, SHOULD s'analyse comme une forme de « renforcement » de l'altérité entre **I** et **E** :

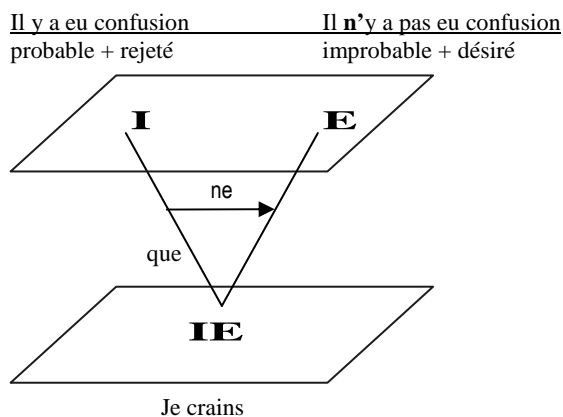
13. *If he should call here tell him I'm taking a bath.*

Ce type d'énoncé constitue justement un des cas pour lesquels la (pseudo) distinction entre « épistémique » et « appréciatif » ne tient pas. Avec SHOULD en effet, l'énonciateur va mettre en place un système explicite de valeur : SHOULD est la trace de la prise en compte d'un cas de figure souhaitable ou normal (au sens de : « ce à quoi on peut s'attendre dans des conditions normales »). Ce début d'explication peut paraître paradoxal pour un emploi où SHOULD semble justement avoir pour fonction de renforcer le caractère anormal de l'appel téléphonique. Le phénomène est en fait plus ou moins comparable à certains emplois du NE dit explétif en français :

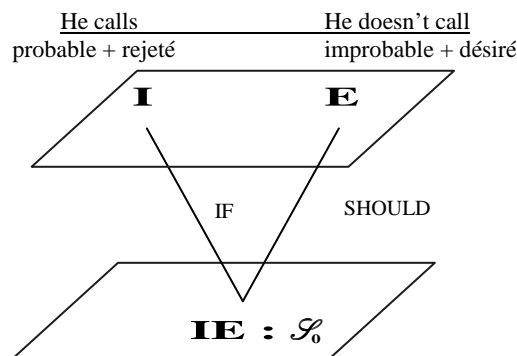
18. *Je crains qu'il n'y ait eu confusion.*

19. *Le printemps doit arriver cette semaine et je doute qu'il ne se fasse sentir avant quelques semaines.*

Là aussi, il pourrait sembler paradoxal d'avoir à la fois un marqueur négatif et l'actualisation d'un événement que l'on interprète comme probable. A. Culioli (1990 pp. 107 sqq. ; 2000) a montré qu'il était possible de rendre compte de ce phénomène à partir du schéma de bifurcation. Alors que le conjoncteur QUE va introduire le prédicat de craindre (il y a eu confusion), NE est la trace d'une inversion de polarité en faveur du cas de figure souhaitable selon l'énonciateur. Voici une reproduction de la représentation proposée par A. Culioli (2000 ; l'exemple dans l'intervention d'origine était « *Je crains qu'il ne vienne.* ») :



SHOULD va avoir une fonction analogue dans le sens où, à côté du cas de figure probable + rejeté posé par la conditionnelle, on a une prise en compte explicite du cas de figure improbable + désiré. Plus précisément, SHOULD va être la trace d'une distinction du cas de figure « normal » ou « souhaitable » (i.e. ce qui est dans l'ordre des choses) alors que la conditionnelle prend en compte l'hypothèse d'une validation de la relation prédicative. La représentation se présentera alors de la manière suivante :



Du point de vue strictement formel, la différence avec le NE français est que la construction de l'altérité ne passe pas par le biais d'un inverseur, mais par le biais d'un opérateur de modalité dont l'opération consiste en tout état de cause à poser le cas de figure identifiable à la représentation de l'énonciateur.

On constate ainsi que la valeur d'irréel qui ressort de l'interprétation intuitive s'explique ici encore par la construction d'une distanciation entre le plan de représentation et le plan de validation, mais également entre les deux zones complémentaires du plan de validation. L'altérité entre **I** et **E** se trouve même renforcée du fait de la prise en compte du cas de figure contraire à la validation posée par la conditionnelle. Je conclurai cette analyse par la prise en compte de quelques exemples faisant intervenir, comme SHOULD, des formes de valuation de type souhaitable / non souhaitable (ce que j'ai qualifié par commodité d'« appréciatif »).

3.3. L'irréel appréciatif

Ici encore je ne prendrai que quatre exemples très locaux pour fournir une illustration, l'objectif étant toujours de savoir dans quelle mesure on peut organiser un appareil métalinguistique tout en ayant pour point de départ une catégorie intuitive.

9. *I hope she stops crying before you reach her house.*

20. *I wish she would stop crying before you reach her house.*

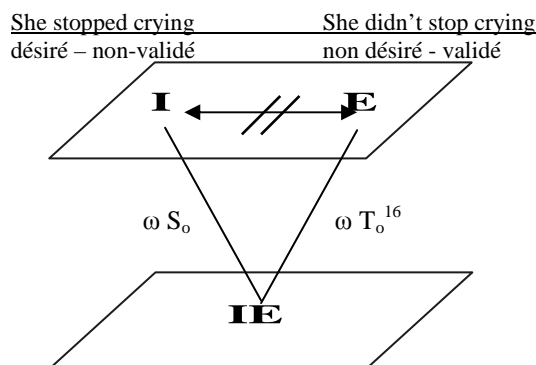
21. *I'd much rather you didn't go at all.*
 22. *It's about time she moved off the scene.*

Concernant l'exemple 9, il a été rappelé plus haut que HOPE pouvait se construire avec un présent simple. Or, 9 ayant un sens plus ou moins proche de 20, on peut se demander ce qui distingue HOPE de WISH, qui rendrait compte des différences de modalisation dans les deux complétives. Dans un deuxième temps, on peut se demander en quoi cette différence est compatible avec l'approche adoptée jusqu'ici pour une comparaison avec l'irréel intuitif.

On remarquera d'abord que HOPE et WISH ont également des comportements tout à fait différents dans le cas d'un renvoi à du révolu :

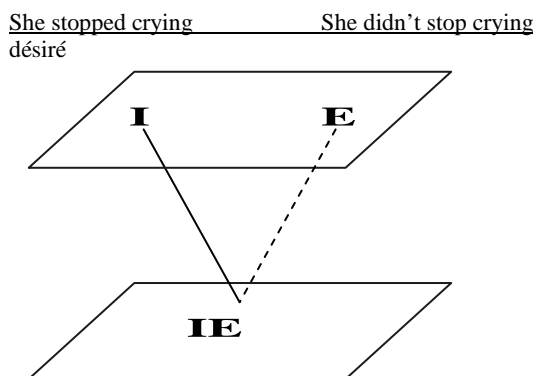
- 9.1. *I hope she stopped crying before you reached her house.*
 20.1. *I wish she had stopped crying before you reached her house.*
 9.2. **I hope she had stopped crying before you reached her house.*
 20.2. **I wish she stopped crying before you reached her house.*

On notera deux choses : d'une part, avec WISH, le *past perfect* est obligatoire dans le cas d'une référence au passé alors qu'il est exclu avec HOPE (à moins d'imaginer un contexte qui induirait un point de référence révolu) ; d'autre part, avec WISH on a une valeur contrefactuelle que l'on ne retrouve pas avec HOPE. En d'autres termes, dans les contextes révolus, HOPE s'accompagne d'une valeur épistémique de type possible, alors qu'avec WISH on a affaire à du certain. Ce deuxième point est intéressant dans la mesure où il révèle une préconstruction des modalités de validation avec WISH, et non avec HOPE. Ainsi avec l'énoncé 20.1, on comprendra : elle a continué de pleurer. De sorte que l'on a là encore la prise en compte de deux cas de figure contradictoires :



¹⁶ Le symbole ω se lit : en « décrochage / rupture par rapport à. »

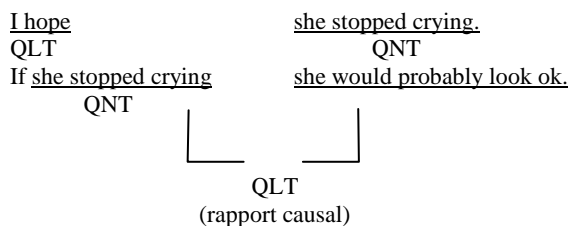
WISH permet ainsi de présenter le cas de figure valué positivement selon le terme source (Qualitatif) – on travaille sur un repérage par rapport à \mathcal{S}_o – tout en posant l'occurrence quantitative contraire à cette attente (Quantitatif) – ce qui implique, au niveau aspectuo-temporel, un repérage par rapport à \mathcal{T}_o . On retrouve là aussi l'altérité évoquée plus haut, qui contribue à renforcer l'éloignement du réel, déjà posé par la distance intentionnelle entre les deux plans. C'est également ce double repérage par rapport à S et à T qui implique que, dans le cas de WISH + révolu, on a l'apparition du *past perfect*. Dans le cas de HOPE, le problème est différent puisqu'il n'y a pas de préconstruction de la modalité de validation. L'opération correspond ainsi à une bifurcation dans laquelle un seul scénario est privilégié¹⁷ :



Incidentement, on peut noter qu'on se retrouve dans une situation en partie comparable à IF + présent simple évoquée plus haut. En effet, d'une part HOPE, comme IF, est la trace d'une distance intentionnelle entre le plan de représentation et le plan de validation, et d'autre part le présent simple permet de poser la validation de la relation prédicative (validation néanmoins suspendue en raison de la distance intentionnelle induite par IF et HOPE). Mais à la différence de IF, HOPE véhicule un travail de valuation favorable de la validation, émanant de l'énonciateur (=terme source dans ce cas). Ainsi, on peut dire que IF est une opération à prépondérance quantitative liée à la validation de l'occurrence, alors que HOPE est une opération à prépondérance qualitative, qui value l'occurrence envisagée. Une stabilisation

¹⁷ À titre de réflexion, on pourra comparer *hope* et *wish* avec le comportement bien connu d'*espérer* et *souhaiter* : j'espère qu'il **viendra** (indicatif) / je souhaite qu'il **vienne** (subjunctif). Soulignons qu'*espérer* vient de la racine latine *spes* qui signifiait « attente d'un événement heureux » et que l'on retrouve en vieil anglais sous la forme *spowan* avec le sens de « réussir. » On a ainsi une orientation vers le cas de figure privilégié et une mise à l'écart du cas de figure inverse. De même, on pense que *hope* aurait pour origine un mot exprimant un saut vers un refuge, une mise à l'abri (cf. *hop*). De sorte que là encore, on retrouverait à la fois un principe de bifurcabilité avec sélection d'une branche privilégiée car correspondant au cas de figure souhaitable.

qualitative est ensuite assurée dans les conditionnelles au niveau de la relation interpropositionnelle :



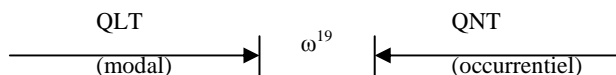
On peut maintenant prolonger les remarques faites au sujet des contextes révolus à l'exemple 20 :

20. *I wish she would stop crying before you reach her house.*

On peut en effet expliquer la présence du prétérit (WILL+-ED) par une opération consistant à construire les deux cas de figure en relation d'altérité : la validation est évaluée positivement (QLT) alors que parallèlement on pose explicitement la non-validation comme un cas de figure possible (QNT). Cette construction d'une altérité au niveau du plan de validation est plus évidente encore dans l'exemple 21 :

21. *I'd much rather you didn't go at all.*

Rappelons que RATHER est à l'origine la forme comparative de « rather, » et signifiait « plus tôt, » « plus vite » (*rather or later* équivalant à un moment à *sooner or later*). Il s'agit donc là encore d'une forme qui introduit une relation d'altérité entre deux points : le point correspondant à l'attente quantitative (ce qui est prévu) et le point correspondant à l'attente qualitative (ce qui est souhaité)¹⁸ :



¹⁸ Cette distinction entre « qualitatif » et « quantitatif » peut être trompeuse si l'on ne l'envisage pas sous l'angle d'une interaction. Dans tous les cas, la différence entre réel et irréel, au niveau intuitif, fait intervenir la dimension existentielle (telle qu'elle a été définie dans le principe d'effectivité, section 1.2). Au niveau linguistique, cela va pouvoir se traduire par une prise en compte d'une délimitation quantitative. Mais d'un autre côté, c'est par le biais de cette délimitation quantitative que les cadres de référence se trouvent qualitativement délimités. Ainsi, si le quantitatif est une donnée fondamentale dans cette problématique, il n'y a en revanche de renvoi à irréel qu'à partir du moment où cette délimitation quantitative sert de support à une différenciation qualitative.

¹⁹ ω signifie toujours « en rupture. »

On notera à ce sujet que RATHER et SOONER s'analysent comme des formes déictiques (à la différence de EARLIER par exemple), au sens où l'interprétation de leur valeur référentielle implique un rattachement à la source énonciative, tout comme HOPE ou WISH.

Le dernier exemple fournit un cas de figure un peu différent. On a là encore une forme d'altérité entre l'occurentiel et le modal :

22. *It's about time she moved off the scene.*

L'expression « *It's (high/about) time* » est la trace d'une modalité appréciative, dans la mesure où l'énonciateur évalue un état de choses comme approprié relativement au cadre temporel. Mais il y a ici un conflit entre cette évaluation d'une part et l'état de fait d'autre part. C'est-à-dire que dans ce cas encore, on a une distanciation entre deux cadres de référence incompatibles : l'un muni d'une délimitation quantitative (ce qui est le cas) et l'autre d'une délimitation qualitative (ce que l'on souhaite). D. Boulonnais (1998, p. 55) rappelle à ce sujet une différence intéressante entre *would rather* et *it is (high) time* : le subjonctif passé est impossible avec la deuxième modalité. Je cite ses deux exemples :

23. *I'd rather I was / were in bed.*

24. *It's time I was / *were in bed.*

Sans doute peut-on rendre compte de l'impossibilité d'une distance supplémentaire par le fait que *it is (high) time* implique plus une forme d'évaluation que de valuation. Comme je l'ai dit, il s'agit pour l'énonciateur de mettre en rapport un cadre situationnel et un contenu notionnel approprié pour ce cadre. Au contraire, les prédicats *wish* et *would rather* véhiculent explicitement un souhait, une préférence : c'est la représentation de \mathcal{S}_0 qui est le point de référence. Cette mise en relation directe entre un contenu notionnel et une instance subjective permet de rendre compte de la possibilité de renforcer les modalités de distanciation par rapport à la validation.

On constate ainsi que ces énoncés, qui ont été retenus parce qu'ils semblaient correspondre intuitivement à l'expression de l'irréel, se traduisent tous par la construction d'une forme de distanciation entre deux points correspondant à des différences de représentations qualitatives. On s'aperçoit ainsi, lorsqu'on observe les différents degrés d'irréalité qu'ils expriment, que la conformité avec l'irréel intuitif n'est véritablement satisfaisant que lorsqu'il y a mise en place d'une altérité faisant intervenir deux cadres de référence contradictoires : l'un servant de support à une délimitation d'occurrence ; l'autre servant de support aux modalités de valuation ou d'évaluation propres à l'énonciateur. L'autre distance modale, entre la représentation et la validation, est nécessaire mais non suffisante pour construire un tel degré de conformité.

CONCLUSION

Prendre une notion pour point de départ d'une analyse linguistique s'apparente à un exercice d'équilibrisme inconfortable, avec le risque permanent de basculer soit dans le flou d'analyses au moins partiellement intuitives, soit dans le figement du système formel que l'on adopte. En résumé, derrière cette succession de remarques et d'analyses d'exemples nécessairement succinctes, j'ai cherché à montrer que l'intuition, si elle est une donnée incontournable en linguistique, ne peut en revanche pas se substituer à l'élaboration d'une démarche métalinguistique raisonnée. Ce n'est que par le biais d'un travail de formalisation, et donc des inévitables confrontations entre le théorique et l'empirique, que l'on peut dépasser le stade interprétatif pour donner une cohérence à la variété des phénomènes observables, et en dégager les stabilités nécessaires à une représentation intégrée des opérations langagières.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barbaras, R. (1994) *La Perception*, Collection Optique Philosophie, Paris : Hatier.
- Boulonnais, D. (1998) « Le Subjonctif anglais : perspective sur le changement linguistique, » *Actes du Colloque de la SAES*, D. Rouland (ed.), Rennes ; pp. 37-67.
- Carter, R. (1999) *Atlas du cerveau*, Paris : Autrement.
- Culioli, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome I*, Collection l'Homme Dans la Langue, Gap : Ophrys.
- Culioli, A. (1999a) *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome II*, Collection l'Homme Dans la Langue, Gap : Ophrys.
- Culioli, A. (1999b) *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome III*, Collection l'Homme Dans la Langue, Gap : Ophrys.
- Culioli, A. (2000) *Intervention sur la bifurcation*, notes manuscrites du 2^e atelier Paris-Berkeley, mai 2000, Institut d'études anglophones Charles V, Université Paris 7.
- Delacour, J. (2001) *Conscience et cerveau*, Collection Neurosciences & cognition, Bruxelles : De Boeck Université.
- Dufaye, L. (2001) *Les Modaux et la négation en anglais contemporain*, Gap : Ophrys.
- Franckel, J.-J. et Lebaud, D. (1990) *Les Figures du sujet*, Gap : Ophrys.
- Gazzaniga, M., Ivry, R. et Mangun, G. (2001) *Neurosciences Cognitives*, Collection Neurosciences & cognition, Bruxelles : De Boeck Université.
- Heidegger, M. ([1935-1936] 1971) *Qu'est-ce qu'une chose ?*, Paris : Tel Gallimard.
- Lalande, A. (1999) *Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Volumes 1 et 2*, Paris : PUF.

- Leech, G. N. (1987) *Meaning And The English Verb*, London and New York : Longman.
- Lévy, J.-P. (1997) *La Fabrique de l'Homme*, Paris : Odile Jacob.
- Lewis, D. (1973) *Counterfactuals*, Oxford : Basil Blackwell Ltd.
- Martin, R. (1987) *Langage et croyance, Les « Univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Palmer, F. R. ([1974] 1987) *The English Verb*, London and New York : Longman.
- Quine, W. O. ([1960] 1996) *Word and Object*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Récanati, F. (1992) « Contenu sémantique et contenu cognitif des énoncés, » *Introduction aux sciences cognitives*, Paris : Gallimard, pp. 239-269.
- Rosenfield, I. (1994) *L'Invention de la mémoire*, Paris : Champs Flammarion.
- Trévisé, A. (1999) « Repérages fictifs : diversité des marqueurs, contexte et représentations métalinguistiques, » *L'Hypothétique*, LINX 41 ; pp. 39-59.
- Sweetser, E. E. (1990) *From Etymology to Pragmatics, Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge Studies in Linguistics, 54, Cambridge : Cambridge University Press.
- Voguë, S. de (1986-1987) « La Conjonction SI et la question de l'homonymie, » *Bulletin de Linguistique Générale et Appliquée de l'Université de Besançon (BULAG) n° 13*, Université de Besançon ; pp. 105-189.
- Voguë, S. de (1992) « SI, la syntaxe et le point de vue des opérations, » *La Théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*, Collection l'Homme Dans la Langue, Gap : Ophrys ; pp. 123-144.
- Von Wright, G. H. (1951) *An Essay In Modal Logic*, Amsterdam : North Holland Publishing Company.